

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	1 / 12

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial	50 590 - AEROSPRAY vernis universel, brillant
du produit	50 592 - AEROSPRAY vernis universel, mat satiné 50 594 - AEROSPRAY vernis universel, mat
Numéro d'enregistrement REACH	---
UFI	50 590 - UFI: KD3H-M483-H00T-H6HS 50 592 - UFI: 1J3H-M4MW-400S-UVPW 50 594 - UFI: ER3H-N40P-R00S-5JV1

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation générale

Produits pour création de l'art.

##### Usages déconseillés

---

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG  
Otto-Hahn-Strasse 2  
D-40699 Erkrath  
Tel +49 (0) 211 - 2509 - 0  
Fax +49 (0) 211 - 2509 - 479  
info@schmincke.de  
www.schmincke.de  
  
Schmincke-laboratoire:  
lun-jeu 8.00-16.30, ven 8.00-13.30  
tel. +49 (0) 211-2509-474  
sdb@schmincke.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Appel d'urgence Berlin**  
**+49 30-30686700**  
**(24/7 counseling en allemand et en anglais)**

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Flam. Aerosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3; H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette



Mention

Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	2 / 12

### d'avertissement

#### Mentions de danger

- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P261 Éviter de respirer les aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

#### Texte pour l'étiquetage (CLP)

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. (EUH066)  
Contient Dérivé de benzotriazole, méthacrylate d'alkyle. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	3 / 12

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

##### Spécification chimique

résine acrylique  
white spirit  
Alcools  
pâte à mater (50 592 / 50 594)  
propulseur (propane / butane)

Numéro CAS	---
EINECS / ELINCS / NLP	---
Numéro d'identification UE	---
Numéro d'enregistrement REACH	---
Code DG-EA (Hazchem)	---
Numéro CI	---

#### 3.2 Mélanges

##### Substance 1

EO bis(benzotriazolyl)phenylpropionat: 0,1 < 1,0 %  
CAS: 104810-47-1

Aquatic Chronic 2; H411 / Skin Sens. 1; H317

##### Substance 2

alkylmethacrylate: 0,1 < 1,0 %  
CAS: 97-88-1  
REACH: 01-2119486394-28

Eye Irrit. 2; H319 / Flam. Liq. 3; H226 / Skin Irrit. 2;  
H315 / Skin Sens. 1B; H317

##### Substance 3

solvent naphtha (petroleum), light, aromatic: 25 < 50 %  
CAS: 64742-95-6  
REACH: 01-2119455851-35  
EUH066 / Aquatic Chronic 2; H411 / Asp. Tox. 1; H304 /  
Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H335 / STOT SE 3; H336

##### Substance 4

butane: 25 < 50 %  
CAS: 106-97-8  
REACH: 01-2119474691-32  
Compr. Gas; H280 / Flam. Gas 1; H220

##### Substance 5

naphta (petroleum), hydrotreated heavy: 10 < 25 %  
CAS: 64742-48-9  
REACH: 01-2119463258-33  
Asp. Tox. 1; H304 / Flam. Liq. 3; H226 / STOT SE 3; H336

##### Substance 6

propane: 3 < 10 %  
CAS: 74-98-6  
REACH: 01-2119471330-49  
Compr. Gas; H280 / Flam. Gas 1; H220

##### Substance 7

butan-1-ol: 2,5 < 5,0 %  
CAS: 71-36-3  
REACH: 01-2119484630-38  
Acute Tox. 4; H302 / Eye Dam. 1; H318 / Flam. Liq. 3;  
H226 / STOT SE 3; H335 / STOT SE 3; H336 / Skin Irrit.  
2; H315

#### Indications complémentaires

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises persistants, consulter

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	4/ 12

un médecin.

### Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

### Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

### Ingestion

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

---

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Agents d'extinction appropriés

poudre d'extinction dioxyde de carbone Jet d'eau en aspersion

#### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

aucune

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser une protection respiratoire adéquate

#### Indications complémentaires

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

voir rubrique 8

### 6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Absorber les quantités restantes avec des substances ininflammables liant les liquides (terre sèche, sable, vermiculite, grès broyé).

#### Indications complémentaires

---

### 6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail. En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

#### Protection contre l'incendie et les explosions

---

---

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	5 / 12

### Conditions de stockage et de conditionnement

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de radiations solaires.

### Conseils pour le stockage en commun

---

### Classe de stockage

---

### Indications

#### diverses

température de stockage: de 10 °C à 35 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DEU	WEL	50,000	mg/m <sup>3</sup>	2(II); AGS
-----	-----	--------	-------------------	------------

106-97-8 butane

DEU	WEL	1.000,000	mL/m <sup>3</sup>	-
-----	-----	-----------	-------------------	---

DEU	WEL	2.400,000	mg/m <sup>3</sup>	4(II); DGF
-----	-----	-----------	-------------------	------------

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

DEU	WEL	600,000	mg/m <sup>3</sup>	DFG
-----	-----	---------	-------------------	-----

74-98-6 propane

DEU	WEL	1.000,000	mL/m <sup>3</sup>	-
-----	-----	-----------	-------------------	---

DEU	WEL	1.800,000	mg/m <sup>3</sup>	4(II); DFG
-----	-----	-----------	-------------------	------------

71-36-3 butan-1-ol

DEU	WEL	100,000	mL/m <sup>3</sup>	-
-----	-----	---------	-------------------	---

DEU	WEL	310,000	mg/m <sup>3</sup>	1(I); DFG, Y
-----	-----	---------	-------------------	--------------

### DNEL index plan

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	150,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets locaux	25,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	11,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	32,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	11,00000	mg/kg p.c. /jou

### DNEL index plan

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	1500,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL salarié	Long terme - cutanée, effets systémiques	300,00000	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	300,00000	mg/kg p.c. /jou

### DNEL index plan

71-36-3 butan-1-ol

DNEL salarié	Long terme - inhalation, effets systémiques	310,00000	mg/m <sup>3</sup>
DNEL Consommateur	Long terme - orale, effets systémiques	1,56200	mg/kg p.c. /jou
DNEL Consommateur	Long terme - inhalation, effets systémiques	55,35700	mg/m <sup>3</sup>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article **50 59x** Date d'émission: **15.06.23**  
Version **8.1** ( **15.06.23** ) Page **6 / 12**

DNEL Consommateur	Long terme - cutanée, effets systémiques	3,12500	mg/kg p.c. /jou
-------------------	--	---------	-----------------

### PNEC index plan

97-88-1 alkylmethacrylate

non indispensable	0,17000	mg/L
-------------------	---------	------

### PNEC index plan

71-36-3 butan-1-ol

PNEC terre	0,01700	mg/kg
PNEC eaux, eau douce	0,08200	mg/L
PNEC eaux, eau de mer	0,00800	mg/L
PNEC terre, eau douce	0,32400	mg/kg
PNEC terre, eau de mer	0,03200	mg/kg
PNEC station d'épuration (STP)	2476,00000	mg/L

### Valeurs limites biologiques: index plan

71-36-3 butan-1-ol

non indispensable	urine	fin de l'exposition voire	10,00000	mg/g	-
non indispensable	urine	avant la couche suivante	2,00000	mg/g	-

## 8.2 Contrôle de l'exposition

---

### Contrôle de l'exposition professionnelle

#### Protection respiratoire

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387) Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques)

#### Protection des mains

Matériau approprié: Caoutchouc nitrile

Épaisseur du revêtement > 0,35 mm

Période de latence > 480 min

Ultranitril 492 - MAPA GmbH, Industriestraße 21- 25, D-27404 Zeven, Internet: www.mapa-pro.de

Toutes les indications sont réalisées en coopération avec la société MAPA GmbH - d'après la directive CE 89/686/EWG et EN 374. Cette recommandation est seulement valable pour l'article et son utilisation cités dans le section 1. Pour les mélanges ou autres utilisations, veuillez vous servir des gants du fournisseur autorisés par la CE.

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit.

#### Protection oculaire

Lunettes de protection

#### Protection corporelle

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques. Se laver les mains et le visage à la fin du travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Aérosol
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique

	min	max
Point de fusion/point de congélation	0 °C	0 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	0 °C	0 °C
Inflammabilité	---	---
Limites d'explosibilité	0,6	8,5 Vol%

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	7 / 12

Point éclair/plage d'inflammabilité	-60 °C	-60 °C		
Température d'ignition	---	---		
PH	0	0	---	---
Viscosité	0 m <sup>2</sup> /s	0 m <sup>2</sup> /s	---	---
Solubilité		---	---	---
Coefficient de partage: n-octanol/eau		---		
Tension de vapeur		300 kPa	---	---
Densité et/ou densité relative		~ 0,71 g/ml	---	---
Densité de vapeur relative	---	---	---	---

Température d'auto-inflammabilité	---	---	---	
Indice de réfraction	---	---	---	

Danger d'explosion ---

### 9.2 Autres informations

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

---

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

### 10.5 Matières incompatibles

Comburant

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Tests toxicologiques

97-88-1 alkylmethacrylate

par voie orale	DL50	Rat		16000,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	10100,00000	mg/kg	-

#### Tests toxicologiques

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

par voie orale	DL50	Rat	>	3500,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Rat	>	3000,00000	mg/kg	-

#### Tests toxicologiques

106-97-8 butane

par inhalation	CL50	Rat		658,00000	mg/L	(4h)
----------------	------	-----	--	-----------	------	------

#### Tests toxicologiques

64742-48-9 naphta (petroleum), hydrotreated heavy

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article **50 59x** Date d'émission: **15.06.23**  
Version **8.1** ( **15.06.23** ) Page **8 / 12**

par voie orale	DL50	Rat	>	5000,00000	mg/kg	-
dermique	DL50	Lapin	>	5000,00000	mg/kg	-

### Tests toxicologiques

71-36-3

butan-1-ol

par voie orale	DL50	Rat		1000,00000	mg/kg	-
par inhalation	CL50	Rat	>	17,76000	mg/L	(4h)
dermique	DL50	Lapin	>	2000,00000	mg/kg	-

### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

---

### Toxicité aiguë

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### En cas d'inhalation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Ingestion

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Contact avec la peau

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Contact avec les yeux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Expériences tirées de la pratique

---

### Remarques générales

---

### 11.2 Informations sur les autres dangers

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Effets toxiques sur l'environnement

64742-95-6 solvant naphtha (petroleum), light, aromatic

CL50	poissons		9,00000	mg/L	(96h)
EC50	Algues	>	2,60000	mg/L	(72h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		3,20000	mg/L	(48h)

#### Effets toxiques sur l'environnement

64742-48-9 naphtha (petroleum), hydrotreated heavy

CL50	poissons	>	1000,00000	mg/L	(96h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		1000,00000	mg/L	(48h)

#### Effets toxiques sur l'environnement

71-36-3 butan-1-ol

CL50	Tête de boule		1376,00000	mg/L	(96h)
EC50	Selenastrum capricornutum		225,00000	mg/L	(96h)
EC50	Daphnia magna (puce d'eau)		1328,00000	mg/L	(48h)
NOEC	Daphnia magna (puce d'eau)		4,10000	mg/L	(21d)

### Toxicité aquatique

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1	Page	9 / 12

Classe de risque pour le milieu aquatique	2
Numéro de catalogue	---
Remarques générales	---

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses	---
Besoins en oxygène	---

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	---
Coefficient de partage: n-octanol/eau	---

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

---

### 12.7 Autres effets nocifs

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Code de déchet	160504	Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Recommandation	---	---

#### Conditionnement

Code de déchet	---	---
Recommandation	Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.	

#### Indications diverses

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

1950

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	10/ 12

ADR, ADN AÉROSOLS, inflammable  
IMDG, IATA AEROSOLS, flammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN 2  
IMDG 2.1  
IATA 2.1

### 14.4 Groupe d'emballage

-

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant - IMDG Yes  
Marine Pollutant - ADN ---

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Code: ADR/RID 5F  
Classe de danger -  
Etiquette de danger ADR 2.1  
Quantités limitées 1L  
Conditionnement: Instructions P207 - LP200  
Conditionnement: Dispositions particulières PP87 - RR6 - L2  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé MP9  
Réservoirs mobiles: Instructions -  
Réservoirs mobiles: Dispositions particulières -  
Codification réservoirs -  
Restriction concernant les tunnels D  
Remarques ---  
EQ E0  
Dispositions particulières 190 - 327 - 344 - 625

#### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS F-D, S-U  
Dispositions particulières 63 - 190 - 277 - 327 - 344 - 381 - 959  
Quantités limitées 1L  
Conditionnement: Instructions P207 - LP200  
Conditionnement: Dispositions particulières PP87 - L2  
IBC: Instructions -  
IBC: Réglementations -  
Instructions réservoirs IMO -  
Instructions réservoirs UN -  
Instructions réservoirs Dispositions particulières -  
Stowage and segregation category A  
SW1 - SG69  
Properties and observations ---  
Remarques ---  
EQ E0

#### Transport aérien (IATA-DGR)

Hazard -  
Passenger 203 (75 kg)  
Passenger LQ Y203 (30 kg G)  
Cargo 203 (150 kg)  
ERG 10L

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	11 / 12

Remarques	---
EQ	E0
Special Provisioning	A145 - A167 - A802

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Europe

Teneur en VOC [%]	89,2 %
Teneur en VOC [g/L]	63,3 g/L
Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	

##### Allemagne

Classe de stockage	---
Classe de risque pour le milieu aquatique	2
Numéro de catalogue	---
Décret relatif aux défaillances	---
Indications relatives à une limitation de la durée de travail	
---	
Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	

##### Suisse

Teneur en VOC [%]	89,2 %
Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	

##### EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	
Federal Regulations	
---	
State Regulations	
---	

##### Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales	
---	

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations diverses

Mentions de danger (CLP)	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable.
--------------------------	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## AEROSPRAY vernis universel

N° de l'article	50 59x	Date d'émission:	15.06.23
Version	8.1 ( 15.06.23 )	Page	12/ 12

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentalement. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

### Littérature

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2021/849 - ATP 17

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Raison des dernières modifications

---

### Indications diverses

---